VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

DU MERCREDI 27 JUILLET 2016

CHARENTE LIBRE

SERVICES PUBLICS

Les bureaux de poste fermés pour congés agacent la CGT

C'est l'été et La Poste prend des vacances. Du moins dans certaines communes où plusieurs bureaux ont été ou seront ponctuellement fermés d'ici à la fin du mois d'août. Aigre, Villefagnan, Marthon, Montembœuf, Gensac-la-Pallue, Cherves-Richemont, Saint-Même-les-Carrières, Saint-Genis-d'Hiersac..., la liste est beaucoup trop longue pour la CGT Fapt qui voit là, dixit Véronique Lavergne, secrétaire du syndicat, *«la conséquence de la réduction drastique des emplois et des moyens de remplacements pour réaliser des gains de productivité et verser des dividendes supplémentaires aux actionnaires»*.

L'organisation syndicale estime qu'*«à pas feutrés, La Poste prend prétexte de la période estivale pour fermer ses bureaux de proximité dans le département de la Charente»*. Véronique Lavergne, qui dénonce encore une *«double peine pour les usagers»*, estime qu'il s'agit de signes avant-coureurs de décisions plus définitives: *«D'ici à la fin de l'année, il est question de supprimer au total 70 bureaux entre la Vienne et la Charente»*, des maisons de services au public devant ici et là prendre le relais.

De son côté, la direction veut dédramatiser. *«Comme toutes les entreprises de service, La Poste adapte son organisation en période estivale. Comme chaque année, elle renforce sa présence dans les secteurs touristiques à forte fréquentation et ajuste ses ouvertures là où la fréquentation de sa clientèle diminue pendant l'été. Pour les communes où les bureaux sont fermés de manière temporaire, les clients peuvent retrouver tous leurs services habituels dans les bureaux situés à proximité ainsi qu'à travers les modes d'accès à distance, internet et téléphone.» «Quand La Poste parle d'elle comme d'une entreprise et des usagers comme des clients, elle a tout dit»*, ironise Véronique Lavergne.

COVOITURAGE

L'aire de Mainxe prend forme

L'espace utilisé depuis des années est en cours d'aménagement à Montagan aux abords de la RN141. Un chantier de quatre semaines.

Les travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage ont débuté le 18 juillet. Photo Renaud Joubert

Pablo AGNAN
p.agnan@charentelibre.fr

Le département de la Charente est passé à l'action. Le 18 juillet, les travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage de Mainxe, aux abords de la RN141, ont débuté. L'aire actuelle sera fermée le temps des travaux.

Située à côté de l'échangeur de Montagan, cette aire de covoiturage avait pour particularité d'être un lieu vacant, appartenant à l'État, que des usagers habitant le secteur se sont appropriés en tant qu'aire de covoiturage, *«depuis des années»*, selon Bernard Pissot, maire de Mainxe. *«De nombreuses personnes utilisent cette aire. Au bout d'un moment, ça devenait dangereux car les voitures stationnaient sur le bas-côté de la route»*. Le Département a décidé d'aménager le site actuel pour y construire une aire formalisée de 18 places, contre 12 actuellement. *«C'est une excellente nouvelle. Le budget communal ne peut pas prendre en charge ce type d'aménagement. Et puis ce sont des compétences qui ne relèvent pas de la commune»*, insiste Bernard Pissot.

L'objectif est de créer deux aires par an

Avec un budget de 22 731 euros hors taxes, les travaux consisteront notamment à terrasser le site actuel, mettre en œuvre un enrobé et un système de gestion des eaux pluviales ainsi que poser des panneaux de signalisation. Un aménagement du paysage sera également réalisé cet automne.

Concernant les conditions de circulation, le Département précise *«qu'il n'y aura pas de restrictions de la circulation sur le giratoire desservant l'aire de covoiturage mais seulement un léger empiétement»*.

«Ce projet intervient dans le cadre de la nouvelle politique routière du département de la Charente», précise Jérôme Sourisseau, vice-président du Département. *«L'objectif, c'est d'utiliser les aires de covoiturage naturelles et de les réaménager»*.

Didier Jobit, vice-président de la commission des mobilités au Département, ajoute que *«Nous avons fait un plan sur quatre à cinq ans pour en créer deux chaque année. Mais aujourd'hui, entre l'aménagement complet et la réhabilitation, nous sommes plutôt sur un rythme de cinq aires par an»*. Pour le moment, les lieux des prochaines aires restent à identifier. Toutefois, le vice-président de la commission explique *«qu'une trentaine de sites seront réalisés en Charente dans les années à venir»*.

À la découverte du territoire en suivant Titou et Léa

Le géocaching a le vent en poupe. Le Cognaçais n'est pas en reste en proposant une chasse au trésor pour les touristes et les autres.

Chasse au trésor remise au goût du jour et basée sur la méthode du géocaching (1) qui regroupe quelque 42 000 adeptes en France et 6 266 géocaches en Poitou-Charentes, «les aventures de Titou et Léa» est un concept né d'une idée d'Adrien Letzelter, chargé de mission culture et tourisme au pôle territorial Ouest Charente et d'Emmanuelle Breuil-Salles, agent à la CDC de Grande-Champagne: *«Une vraie carte d'identité du pays Ouest Charente»*, selon Emmanuelle Breuil-Salles, ravie de voir que ce projet a motivé tous les techniciens des cinq CDC et l'office de tourisme (OT) du territoire, tous décidés à promouvoir le tourisme.

«Pour mieux comprendre, il suffit de regarder sur Facebook, ou Youtube, j'y ai mis un film en ligne. Et il y a une belle réactivité. Déjà plusieurs passages ont été enregistrés dans les caches, (4 par territoire), dont une ce matin sur le site des Trois-Pierres à Angeac-Champagne», s'enthousiasme Adrien Letzelter, présent sur le site, avec Emmanuelle Breuil-Salles et François Raud, vice président de la CDC en charge du volet tourisme, culture et patrimoine.

En suivant les aventures de Titou et Léa, touristes et locaux vont pouvoir se plonger dans les lieux insolites de chacun des cinq territoires, découvrir un patrimoine insoupçonné et de plus, gagner une multitude de cadeaux grâce à l'implication de nombreux partenaires. Ce voyage dans le temps, ouvert aux petits et aux grands, conduira les participants à travers cinq époques: la préhistoire autour des fouilles paléontologiques à Angeac, pour la région de Châ-

Emmanuelle Breuil-Salles, François Raud et Adrien Letzelter, sont ravis de découvrir le nombre de visites déjà enregistrées. Photo CL

teauneuf; l'époque antique vers le théâtre gallo-romain des Bouchauds, dans le Rouillacais; médiévale avec l'abbaye de Bassac, pour le Jarnacais; la Renaissance et le château François-Ier, pour GrandCognac et pour la Grande-Champagne; l'époque contemporaine autour du patrimoine industriel de la culture de la vigne. Pour la Grande-Champagne les caches sont dissimulées à Segonzac, Angeac-Champagne, Juillac-le-Coq et Saint-Preuil.

Comment jouer ?

Entrer les coordonnées dans le GPS d'une voiture ou un smartphone, se procurer une brochure dans l'un des OT, trouver une cache en s'aidant de l'indice, marquer son passage dans le carnet, récupérer un autocollant ou un mot secret à coller ou inscrire sur le carnet de route. Avec quatre autocollants soit quatre caches découvertes, déjà un premier lot gagné. Se rendre à l'un des OT pour faire valider et récupérer la carte activité pour profiter gratuitement de la récompense chez les partenaires du projet: croisière sur la Charente, bouteille de jus de raisin, pass famille au centre d'interprétation des Bouchauds, location de vélo livré sur le lieu du séjour, une entrée junior pour le Circuit du chêne à Chassors, une heure de location d'un canoë-kayak au club de Châteauneuf... par exemple).

(1) Loisir qui consiste à utiliser la technique du géopositionnement par satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler un contenant appelé «cache» ou «géocache» dans divers endroits à travers le monde.
Contact office de tourisme de Grande-Champagne à Segonzac au 05 45 83 37 77.

283701

CHÂTEAUBERNARD COGNAC

Hélène et Patrick MONTEAU,
Jeanne FATOUL,
ses enfants ;
Emma, Daryl, ses petits-enfants ;
Jean, son époux ;
Catherine FATOUL, sa belle-sœur ;
Delphine, sa filleule ;
Jany, son amie de longue date,
ont la tristesse de vous faire part
du décès de

Marie-Claude FATOUL,
née MARCHADIER,
retraitée des Cognac Hardy,

survenu dans sa 73e année.
La cérémonie religieuse aura lieu **le jeudi 28 juillet 2016, à 15 heures,** en l'église Saint-Antoine de Cognac, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

PFG Cognac, 23, rue d'Angoulême,
tél. 05.45.82.00.38.
Point Accueil à Jarnac, Compter Fleurette.

SUD OUEST

APRÈS L'ATTAQUE DE SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY (76)

Faire bouger le curseur

SÉCURITÉ Devant la répétition des attentats, l'internement préventif des radicaux islamistes fichés et réputés dangereux revient à l'ordre du jour

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

Protéger les églises, sécuriser l'accès aux manifestations populaires, contrôler tous les lieux accueillant du public… Face à une menace souvent imprévisible et à des criminels utilisant des moyens rudimentaires, aucun état d'urgence, aucune opération Sentinelle ne peuvent être garants d'un risque zéro.

À tout moment, les émules de Daesh, radicalisés de longue date ou surgis de nulle part comme sur la Promenade des Anglais, sont susceptibles de frapper et de déjouer les dispositifs.

Le curseur a déjà bougé

L'arsenal antiterroriste ne cesse pourtant de se renforcer. Plus de 15 lois votées en un quart de siècle. Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a notamment créé le délit d'entreprise terroriste individuelle, élargi les pouvoirs de la police et étendu les possibilités de surveillance des services secrets sans contrôle de la justice.

> Le curseur entre sécurité et libertés a déjà bougé. Et il pourrait bouger encore

Cela n'a pas empêché les djihadistes de répandre le sang et la mort violente. Des passages à l'acte comme celui de Nice apparaissent difficilement prévisibles. D'autres auraient sans doute pu être évités. Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, la trace de Mohamed Merah a été perdue du fait d'un dysfonctionnement de la Direction de la sécurité intérieure.

Hier, l'un des deux assassins de Saint-Étienne-du-Rouvray, intercepté par la police turque sur le chemin de la Syrie, a sans doute été trop rapidement libéré et placé sous bracelet électronique par un juge. Pour des faits similaires, le tribunal correctionnel de Paris vient de condamner deux jeunes Orléanais à cinq et quatre ans de prison ferme.

« Bannissez la haine »

« Si vous voulez rendre hommage au prêtre assassiné, bannissez la haine et la colère de vos cœurs. C'est le message auquel il a voué sa vie », twittait hier Me Eolas, l'un des blogueurs les plus suivis du monde judiciaire. Il est peu probable que le propos fasse chorus au sein d'une opinion tétanisée par l'horreur et en attente de mesures fortes. Le curseur entre sécurité et libertés a déjà bougé. Et il pourrait bouger encore.

Dans les jours à venir, le débat va très certainement glisser sur le terrain mouvant de la prévention de la dangerosité. Ancien magistrat et député républicain du Rhône, Georges Fenech l'a amorcé il y a quelques jours en plaidant d'une

certaine façon pour la création d'un Guantánamo à la française, un lieu où seraient détenues, sur la base de critères à déterminer, les personnes susceptibles de passer à l'acte. Soit les 2 000 suspects les plus inquiétants parmi les 13 000 actuellement fichés S (pour sécurité).

À cette population s'ajouteraient les centaines de djihadistes, si ce n'est plus, qui tôt ou tard reviendront de Syrie après la défaite de Daesh.

La notion de dangerosité s'est déjà glissée dans le Code pénal. La rétention de sûreté votée en 2008 à l'initiative de Nicolas Sarkozy autorise le maintien en détention, au terme de leur peine, des criminels les plus lourdement condamnés si une commission interdisciplinaire estime qu'ils peuvent récidiver.

> La notion de dangerosité s'est déjà glissée dans le Code pénal

À l'époque, les députés socialistes s'étaient violemment opposés à cette mesure qui malmène sérieusement l'État de droit en ne liant pas la privation de liberté à la commission d'une infraction. Qu'elle puisse abaisser le risque d'attentat n'est pas impossible. Mais de là à éradiquer les racines de la terreur…

Une efficacité très limitée

Un énième projet de loi ne ramènera pas à la raison et à l'éducation ces jeunes issus le plus souvent de l'immigration arabe et qui dérivent dans les quartiers oubliés par la République où la fascination pour l'esthétique barbare de Daesh joue à plein.

Totalement déculturés, en rupture le plus souvent avec des parents dont ils ne parlent plus la langue, ils se servent des rudiments de l'islam découverts sur le tard pour vomir une haine que rien pour l'heure ne contrecarre.

DJIHAD | LES FILIÈRES SYRO-IRAKIENNES AU DÉPART DE LA FRANCE

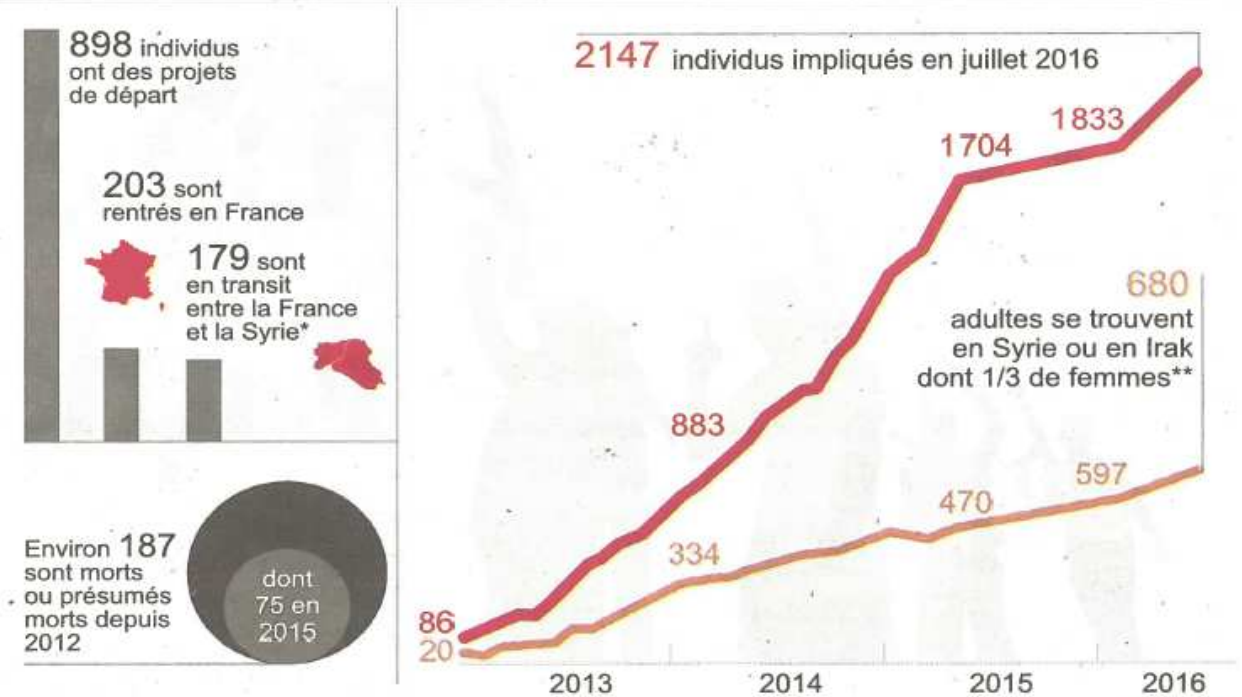

*soit pour s'y rendre, soit pour revenir. **et 420 mineurs.
Sources : ministère de l'Intérieur, gouvernement (juillet 2016), médias.

VISACTU

« Prêt à abandonner des libertés »

OLIVIER FALORNI Pour le député charentais, « une démocratie en guerre doit se donner des armes supplémentaires » pour combattre le djihadisme, quitte à abandonner provisoirement quelques libertés

« Sud Ouest » Le ministre de l'Intérieur a rejeté les propositions faites par la commission d'enquête sur les attentats de novembre. Sont-elles aujourd'hui, selon vous, toujours d'actualité ?

Olivier Falorni (1) La présentation du rapport ne s'était effectivement pas bien passée. Je pense pourtant qu'une partie des réponses qui pourraient être apportées aujourd'hui dans la lutte contre le terrorisme figure dans ce document. Mais une partie seulement.

Faut-il franchir un palier supplémentaire ?

Il y a d'abord un piège dans lequel il ne faut pas tomber. Il est clair que Daesh souhaite faire éclater notre État-nation.

Il veut provoquer une guerre civile. Le pire des dangers serait aujourd'hui de se placer dans une logique de conflit des religions.

Ce n'est pas une guerre entre chrétiens et musulmans. C'est une guerre entre la démocratie et le totalitarisme islamiste.

Qu'est-ce que cela implique ?

Sous prétexte d'affronter le totalitarisme, on ne peut pas abandonner nos principes essentiels, démocratiques et républicains. L'État de droit existe. Il faut le préserver. Néanmoins, une démocratie qui est en guerre doit se donner des armes supplémentaires.

Toute la difficulté est de trouver une articulation entre le maintien d'un État de droit et ces armes suffisamment fortes et lourdes pour combattre les terroristes.

L'état d'urgence en est une expression, sans doute insuffisante. Aujourd'hui, il faut se donner des outils pour gérer la situation de tous ceux qui sont identifiés comme des menaces.

La démocratie, c'est la séparation des pouvoirs. Mais il faut aussi que tous les pouvoirs soient orientés dans la même direction pour faire face à une guerre. Le laxisme n'est plus possible.

Faudra-t-il admettre de renoncer à certaines libertés ?

Je le dis très clairement. Je suis prêt à abandonner provisoirement un certain nombre de mes libertés pour faire en sorte que notre liberté collective soit sauvegardée.

Je dis bien : de manière provisoire. Une guerre ne dure qu'un temps, et je suis convaincu que nous la gagnerons. Mais à condition que les Français intègrent bien l'idée que nous sommes dans une guerre.

Aujourd'hui, ils ont intégré le mot, mais pas forcément la réalité. Quand on mène une guerre, il faut accepter un certain nombre de choses que l'on refuserait en temps de paix.

Il faut que le pays entier soit mobilisé. Tous ceux qui vivent sur le territoire national sont potentiellement menacés.

Recueilli par Pierre Tillinac

(1) Député de Charente-Maritime, secrétaire de la commission d'enquête sur les attentats du 13 novembre, secrétaire de la mission d'information sur les moyens de Daesh.

Pour Olivier Falorni, « il faut que le pays entier soit mobilisé ». ARCHIVES XAVIER LEOTY/« SO »

REPÈRES

14 JUILLET 2016
Un Tunisien de 31 ans au volant d'un camion fonce dans la foule après le feu d'artifice du 14 Juillet à Nice, tuant 84 personnes et en blessant plus de 330.

13 JUIN 2016
Un policier de Magnanville (Yvelines) et sa compagne, employée au commissariat de Mantes-la-Jolie, sont assassinés chez eux par un djihadiste de 25 ans.

13 NOVEMBRE 2015
Des tueurs font 130 morts et plus de 350 blessés à Paris, dans la salle de concerts du Bataclan, aux terrasses de plusieurs bars et restaurants et près du Stade de France.

26 JUIN 2015
Yassin Salhi tue et décapite son patron Hervé Cornara, à Chassieu (Rhône), puis tente de faire exploser l'usine Air Products de Saint-Quentin-Fallavier (Isère) en précipitant son fourgon contre des bouteilles de gaz.

DU 7 AU 9 JANVIER 2015
Le 7, les frères Kouachi tuent 12 personnes dans l'attaque du siège de « Charlie Hebdo ». Le 8, Amedy Coulibaly tue une policière à Montrouge, au sud de Paris. Le 9, il prend en otages les clients et employés d'un supermarché casher et tue quatre d'entre eux, tous juifs.

La fin de l'union nationale

POLITIQUE Toujours le même ballet, comme un air de déjà-vu, après chaque attentat. À ceci près que l'unité nationale s'effrite chaque fois un peu plus

Bruno Dive,
rédaction parisienne
b.dive@sudouest.fr

A peine la nouvelle d'un nouveau crime connu, le ministre de l'Intérieur débarque sur place, accompagné tantôt du Premier ministre, tantôt du président de la République. Hier, c'est François Hollande qui a fait le déplacement, prononçant les mots maintes fois entendus, « nous sommes face à une épreuve », « la menace est très élevée », etc.

À ceci près qu'il a cette fois aussitôt désigné Daesh comme le coupable du meurtre et prononcé des mots de compassion pour les catholiques, touchés par ce nouvel acte barbare. De retour à l'Élysée, le président s'est entretenu avec le pape François, qui est attendu aujourd'hui aux Journées mondiales de la jeunesse de Cracovie.

La gauche appelle à l'unité

Le pouvoir savait pourtant que des lieux de culte catholiques étaient menacés. Des mesures de protection drastiques avaient été prises autour des principales églises lors de la fête de Noël. Manuel Valls avait toujours en tête l'attentat manqué contre une église de Villejuif, en avril 2015, qui aurait pu « faire de nombreuses victimes », nous avait-il confié (1). S'il est évidemment difficile de protéger toutes les églises de France en permanence, certains signes auraient pourtant pu alerter les enquêteurs (lire pages 2 et 3).

À gauche comme à droite, les réactions politiques furent à la fois sans surprise et embarrassées. À gauche, on en tient pour l'unité nationale, « meilleure réponse possible au terrorisme », selon l'ancien ministre du Travail François Rebsamen.

À droite, Jean-François Copé est sans doute celui qui a le mieux résumé le sentiment général : « Il faut cogner », a-t-il dit sur RTL. Nicolas Sarkozy avait auparavant et très rapidement pris la parole depuis le siège de son parti, et appelé à une « action impitoyable », fustigeant « les prétextes à l'inaction » invoqués par le gouver-

> Les politiques réagissent de plus en plus vite, d'un attentat à l'autre

François Hollande et Bernard Cazeneuve se sont exprimés devant les caméras en compagnie du maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, Hubert Wulfranc, très ému (à gauche). PHOTO CHARLY TRIBALLEAU/AFP

nement. Il aura sans doute touché son électorat en observant qu'en assassinant un prêtre catholique et en blessant gravement des fidèles dans une église, c'est l'âme de la France qui est touchée. Alain Juppé a réagi presque en même temps. Mais, sans doute échaudé par les réactions qu'avaient suscitées ses propos après l'attentat de Nice, il a cette fois choisi la modération.

Le FN s'en donne à cœur joie

Les Républicains demandent au gouvernement de reprendre leurs propositions, notamment pour l'internement des fichés S et l'interdiction de consulter les sites djihadistes. Ils ne sont pas les seuls à demander plus de fermeté : pour François Bayrou aussi, « les déclarations purement verbales ne suffisent plus. Nous avons besoin d'entrer dans un nouveau chapitre de l'action. »

Les politiques réagissent de plus en plus vite, d'un attentat à l'autre. Pourtant, d'abord prudente sans doute à cause de l'attentat de Munich, Marine Le Pen a ensuite haussé le ton pour fustiger, là aussi sans surprise, « la responsabilité de tous ceux qui nous gouvernent depuis trente ans ». Sa nièce, Marion Maréchal-Le Pen, n'y est pas allée par quatre chemins : « Ils tuent nos enfants, assassinent nos policiers et égorgent nos prêtres. Réveillez-vous ! » a-t-elle lancé sur Twitter.

Un nouveau conseil de défense (après tant d'autres) doit se réunir ce matin à l'Élysée. Il n'est pas prévu en revanche de convoquer le Parlement – en vacances depuis vendredi dernier –, comme l'a demandé Éric Ciotti, pour adopter les mesures réclamées par l'opposition.

HOLLANDE : « CETTE GUERRE SERA LONGUE »

« Tuer un prêtre, c'est profaner la République, qui garantit la liberté de conscience. C'est semer l'effroi, car ce que veulent les terroristes, c'est nous diviser, nous séparer, nous déchirer », a déclaré François Hollande dans une intervention diffusée hier à 20 heures. « Cette guerre sera longue », a-t-il prévenu une fois de plus. « Ce qui est visé, c'est notre démocratie. Elle est la cible, elle sera notre bouclier. Françaises, Français, faisons bloc, c'est ainsi que nous gagnerons la guerre contre la haine et le fanatisme. Car, je vous l'assure, cette guerre, nous la gagnerons. »
En réponse à la droite, qui réclame des mesures d'exception, le chef de l'État a dit qu'il n'envisageait pas de « restreindre nos libertés ».

« Déroger à nos règles constitutionnelles n'apporterait pas d'efficacité à notre lutte contre le terrorisme et affaiblirait à coup sûr la cohésion nécessaire à notre nation », a-t-il affirmé. « Le gouvernement applique et appliquera avec la plus extrême fermeté les lois que nous avons fait voter et qui donnent à la justice, aux préfets, aux forces de l'ordre, la capacité d'agir, amplifiée par la prolongation et le renforcement de l'état d'urgence », a assuré le chef de l'État. « Face à la menace, qui n'a jamais été aussi grande, a-t-il également rappelé, le gouvernement mobilise tous les moyens avec un niveau jamais atteint sous la Ve République sur le territoire national. »

Des pèlerins français sous le choc

CRACOVIE Venus par milliers aux Journées mondiales de la jeunesse, en Pologne, ils réagissent

Venus en grand nombre, les Bretons ont marqué le coup en se rendant hier après-midi à la messe d'ouverture des Journées mondiales de la jeunesse à Cracovie (Pologne). Dans l'immense parc de Blonia, Juliette et Louis-Marie reconnaissaient dans leur langage de jeunes : « C'est chaud d'avoir des martyrs en France ! »

Venus de Toulouse, d'autres admettaient qu'« un nouveau cap a[vait] été franchi » avec l'assassinat d'un prêtre dans son église. Au milieu de plusieurs centaines de milliers de pèlerins, deux petites Gersoises, Capucine et Maylis, pas 35 ans à elles deux, ne cachaient pas leur désarroi : « Avant tout, il ne faut pas répondre par la violence… Nous allons prier pour notre pays qui traverse des moments si difficiles. »

« Touché plus encore », Guillaume, venu de Rouen, se refuse à tout commentaire. Ces Marseillais refusent quant à eux de s'habituer à ces terribles nouvelles. « Car le premier attentat était déjà de trop, il nous faut rester calmes… Mais, pour moi, la réponse doit être politique, avec un État plus ferme. »

Prier pour les djihadistes

Quant à la délégation charentaise-maritime (90 membres), elle était évidemment elle aussi troublée. Alexandre a reconnu que cet attentat ne l'a « pas plus surpris que ça. Nous allons maintenant prier pour le père Jacques. »

Pour tous les pèlerins français rencontrés hier à Cracovie, les JMJ 2016 auront une signification particulière, mais ce nouvel attentat n'atteindra pas leurs convictions.

Les JMJ réunissent plusieurs milliers de personnes. PHOTO EPA

Face à de tels énergumènes qui abhorrent la vie, Juliette n'a qu'une réponse à apporter : « Il faut prier pour eux. »

Philippe Brégowy, à Cracovie

Sécurité renforcée à Lourdes

La préfecture des Hautes-Pyrénées va renforcer le dispositif de sécurité pour le pèlerinage du 15 août à Lourdes, qui rassemble aux sanctuaires des milliers de personnes chaque année. « Dès l'attentat de Nice, j'ai pris la mesure de la sensibilité des sanctuaires de Lourdes », a indiqué la préfète Béatrice Lagarde.

Une réunion le 18 juillet à la préfecture visait ainsi à « sécuriser » le site « à court terme pour le mois d'août ». « En considération » de l'attaque d'hier matin, qui a coûté la vie à un prêtre dans une église près de Rouen, la préfète a indiqué qu'elle allait « demander l'accélération des déploiements » de ces forces.

« J'ai demandé que les policiers du commissariat de Lourdes soient renforcés, notamment par les effectifs du commissariat de Tarbes, et ce durant toute la durée des pèlerinages de début août au 25 août », a-t-elle indiqué, sans préciser le nombre de personnes mobilisées.

Des renforts seront aussi affectés de Marseille, ainsi qu'un « équipage cynophile », « deux équipages de la BAC [brigade anticriminalité] » et « deux formations motocyclistes urbaines », a-t-elle poursuivi.

Par ailleurs, deux unités de forces mobiles – CRS ou gendarmes mobiles – seront présentes, et une troisième pourrait s'y adjoindre.

La préfète a aussi « demandé un concours de force militaire » avec des soldats venus de départements limitrophes, Lourdes les ayant autorisés à patrouiller en armes dans les sanctuaires, « dans une périphérie plus rapprochée qu'antérieurement ».

Les sanctuaires vont « augmenter le nombre de bénévoles munis de radios et de gilets fluo pour faire de la préfiltration et de l'orientation du public ».

Le chômage encore à la hausse en juin

EMPLOI Par rapport au mois précédent, il progresse de 0,2 % en France métropolitaine et dans la région

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) augmente de nouveau faiblement en juin (+ 5 400, soit + 0,2 %). Il s'établit à 3,53 millions de personnes en métropole. Le ministère du Travail souligne toutefois que la tendance « reste clairement orientée à la baisse » sur les six premiers mois de l'année. Au mois de mai, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A avait enregistré une hausse de 0,3 % par rapport au mois précédent. Cette augmentation était intervenue après deux mois consécutifs de baisse, ce qui ne s'était encore jamais produit depuis le début du quinquennat.

Dans la région, la hausse du chômage toutes catégories confondues est de 1,4 % sur un an. PHOTO PHILIPPE HUGUEN/AFP

En Nouvelle-Aquitaine

Dans la région, ce chiffre progresse également de 0,2 % sur un mois, mais diminue de 0,3 % sur un an. Fin juin, 301 363 personnes étaient inscrites en catégorie A à Pôle emploi dans l'ensemble de la région. Pour les moins de 25 ans, sur un mois, la hausse est de 0,5 %. Sur un an, la tendance est en revanche nettement à la baisse (- 5,9 %).

Dans l'ex-Aquitaine, l'évolution sur un mois se situe entre - 0,8 % pour le Lot-et-Garonne et + 0,5 % pour les Pyrénées-Atlantiques. Parmi les autres départements de la nouvelle région, la Charente progresse de 0,3 % ; la Charente-Maritime, de 0,6 %.

Si l'on prend également en compte les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C), le nombre de personnes tenues de rechercher un emploi est lui aussi légèrement en hausse au niveau national (+ 0,1 % sur un mois ; 5,4 millions de personnes). Sur trois mois, ce nombre recule de 0,4 %, mais augmente de 0,9 % sur un an. Au niveau régional, la hausse pour les catégories A, B et C s'établit à 0,4 % sur un mois (495 259 inscrits) et à 1,4 % sur un an.

Sur un mois, un seul département de l'ex-Aquitaine est orienté à la baisse : le Lot-et-Garonne. Pour les autres, la hausse évolue entre 0,2 % pour la Gironde et 1,5 % pour les Landes. Sur un mois également, la Charente progresse de 0,4 % et la Charente-Maritime de 0,7 %.

P. T.

Cognac

Un appel à se mobiliser pour sauver le foyer

JEUNES TRAVAILLEURS

Sous l'impulsion du Parti communiste, un comité de soutien est en cours de constitution. Une réunion était organisée hier soir

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Dans la tourmente que connaît actuellement le Foyer des jeunes travailleurs (« Sud Ouest » du 12, 14 et 15 juillet), la section cognaçaise du Parti communiste est entrée dans la danse. Le PC est, en effet, à l'origine de l'invitation

Une vingtaine de personnes étaient réunies, hier, à la Maison du temps libre. PHOTO D. F.

à mettre en place un comité de soutien au FJT cognaçais, dont la réunion constitutive s'est déroulée hier soir à la Maison du temps libre.

« Face à la brutalité des informations qui nous sont parvenues (les dysfonctionnements de l'association Cognac Habitat jeunes, la démission du président Bernard Chambaudry, les menaces de fermeture du FJT, NDLR), il fallait réagir, essayer de rassurer et faire des propositions », indiquait Simone Fayaud.

Des propositions comme le fait que le FJT cognaçais puisse être « parrainé » par un autre FJT du département dans une période transitoire et qu'à terme ce soit la collectivité territoriale qui prenne en charge la gestion de la structure. « Il faut créer un pôle autour de la jeunesse en Cognaçais, aider les jeunes travailleurs et apprentis, d'autant que la CdC (Communauté de communes) a désormais la compétence de l'habitat social », poursuivait Simone Fayaud.

Hébergement et lien social

Surtout, le mot d'ordre, lors de cette réunion a été de s'opposer à la fermeture des locaux actuels, installés dans l'ancienne maternité. Une fermeture liée à l'audit conduit par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et dont les conclusions n'ont pas encore été diffusées. Certes, ces locaux « sont vieillots et pas très adaptés mais ils sont habitables », soufflait Claudine Poncy, du Secours populaire. Habitables jusqu'à ce que le nouveau FJT ouvre ses portes en septembre 2018. « En principe, car la première pierre n'a toujours pas été posée », notait Michelle Le Floch, conseillère municipale déléguée au logement. « Pourtant, il n'y avait pas eu de problème en 2013 lors du déménagement dans les locaux de l'ancien hôpital. La DDCSPP avait bien donné son accord et fin 2014 - début 2015, la commission de sécurité n'a rien trouvé, non plus, à redire », appuyait Simone Fayaud.

Mais au-delà de la simple question du logement, l'existence du FJT touche aussi à l'humain. Quid des employés qui ne savent pas à quelle sauce ils vont être mangés ? Et quid des locataires ? « Des jeunes travailleurs ou apprentis qui sont souvent en grande précarité sociale », rappelait la militante communiste. « Le FJT, ce n'est pas un hôtel », rappelait M. Toualbia, l'un des employés. La structure est, en effet, un lieu où tout travail social est effectué pour aider ces jeunes à aller vers l'autonomie. Un lieu où se nouent également des relations, des liens d'amitié. « Tout cela n'existera plus si on disperse ces jeunes dans divers HLM », lançait Michelle Le Floch. M. Toualbia allait même plus loin : « Si le FJT ferme, tout l'aspect social aura disparu dans la prochaine structure. Ce ne sera plus qu'une question financière. Et en ce moment, qu'est ce que l'on dit aux gens qui veulent réserver une place pour la rentrée ? Et ça va venir vite. » Bonne question quand on sait qu'un CFA tout neuf va ouvrir et qu'un pôle autour des métiers du cognac doit se développer.

Des actions

Pour faire pression et lutter pour préserver ce FJT, un tract reprenant la lettre ouverte du PC au maire et président de la CdC, Michel Gourinchas, va être édité à 8 000 exemplaires et distribué en ville. « Nous allons également lancer une pétition et demander une entrevue à Michel Gourinchas. »

Une action syndicale va, également, être engagée par la CGT. « Nous allons saisir l'Inspection du travail sur les conditions de travail des salariés et sur leur avenir. Nous allons aussi demander à rencontrer le préfet pour évoquer cette situation et celles de ces jeunes en situation précaires », renseignait Anne-Lise Chevillard. Avec l'espoir de faire bouger les choses, « On peut se demander pourquoi les élus et associations qui sont membres du Conseil d'administration n'ont jamais réagi face à la mauvaise gouvernance de Cognac Habitat jeunes. Et pourquoi ils n'ont pas non plus demandé la tenue d'un conseil extraordinaire depuis la démission du président », ajoutait-elle, résumant le questionnement de tous.

À LA CAF

Philippe Arnould, le directeur de la CAF Charente, joint hier, a confirmé avoir engagé une procédure de déconventionnement avec Cognac Habitat jeunes, après des fautes de gouvernance. Une solution de transition pourrait être trouvée avec une structure angoumoisine « qui prendrait le relais d'une manière provisoire et selon ses moyens ». Quant à la fermeture ou pas du FJT, il renvoie aux services de l'État où aucune réponse ne nous a été fournie hier.

Viticultrice passionnée

JAVREZAC Marion Babinot est impliquée dans la région cognaçaise. Elle déborde d'idées pour promouvoir les saveurs charentaises

ALEXANDRA KLINNIK

Pour Marion Babinot, le vin est une histoire de famille. « Je trempais mon doigt dans le vin de mon père », raconte en riant la jeune viticultrice. « Nous partageons les mêmes exploitations et bâtiments avec mon père et mon oncle. » À la tête d'une exploitation à Javrezac aux portes de Cognac, cette brune pétillante de 32 ans expose ses produits locaux dans sa boutique, ancien chai de stockage.

Sur les étagères dédiées à l'alcool : du vin rouge, du vin blanc, du rosé et une nouveauté, la Drol'S. Ce petit apéritif inventé avec l'aide d'une amie est un mélange de vin et d'arômes. Un cocktail 100 % charentais qui se décline en trois produits aromatisés : la Drol'S rose, la Drol'S fraise et pour finir la Drol'S mandarine.

Un mariage entre arôme et vin

« Les hommes sont plus difficiles à convaincre avec les Drol's. Pour eux, il s'agit d'un produit exclusivement féminin étant donné le goût fruité. Mais certains se laissent convaincre et l'adoptent. Hier, un client dubitatif de 70 ans en a finalement acheté après une dégustation réussie. »

L'idée est de faire un mariage entre l'arôme et le vin. « D'habitude on met de l'arôme pour couvrir le mauvais vin, explique-t-elle. Ce qui peut déclencher certaines réticences. » L'apéritif, de qualité, est produit à partir de ses propres vignes. Le nom Drol'S fait référence au surnom donné par son grand-père à sa petite fille : drôlesse signifiant « la jeune fille » en patois charentais. Prochaine étape ? Organiser des apéritifs dînatoires, d'abord chez des amis pour « tester », puis « si on voit que le concept plaît » l'élargir à un plus grand nombre.

Collectif des filles de Charente

Les femmes sont à l'honneur avec cette passionnée d'œnologie. Avec d'autres productrices et artisanes de Charente, elle a créé le collectif des Filles de Charente. Ensemble, elles organisent des marchés pour promouvoir les saveurs charentaises.

Chacune a sa spécialité. Corrine Hillairet est apicultrice, elle fait goûter ses miels en sucré-salé, Jocelyne Jacquemart propose les légumes de son potager, Pascale Desse, éleveuse de chevreaux, propose des dégustations de chevreau, etc.

La dernière nouveauté élaborée par ce groupe soudé est un circuit gourmand dans les vignes au rythme des contes et légendes du pays. À travers les récits de la conteuse Béatrice Foulonneau, les curieux peuvent admirer le joli point de vue sur la ville de Cognac tout en dégustant des vins apéritifs, des cafés gourmands et autres produits charentais. Une visite de la distillerie est aussi proposée dans le cadre de cette balade pour une étape plancha avec vins de pays. Tous les produits dégustés sont issus des exploitations du collectif.

Marion Babinot exploite onze hectares de vignes. PHOTO ANNE LACAUD